



— TERRE D'AVENIRS —

## Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de l'Essonne

---

**Crise sanitaire – Information des partenaires**

---



— TERRE D'AVENIRS —

**CDCA 91**

## **Crise sanitaire – Information des partenaires**

La gestion de la crise sanitaire a nécessité:

Des mesures exceptionnelles

Une organisation de l'activité repensée

Une communication et une relation avec les partenaires adaptées

---



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

### Des mesures exceptionnelles

- **Maintien et élargissement du n° unique dédié aux aidants**
  - Ouvert pour les personnes devenues encore plus vulnérables par le confinement : soutien psychologique, mise en relation avec les professionnels/partenaires à même de trouver les solutions adaptées aux besoins; service de portage de courses alimentaires et de 1<sup>ère</sup> nécessité sur Massy
  
  - **Adaptation du programme de financement de la CFPPA**
  - Ajustement des projets déjà financés :
    - Nutrition et méditation de « DELTA 7 » reconfiguration des ateliers de conseil en nutrition et de médiation à distance avec mise à disposition de tablettes pour les personnes sans équipement informatique
    - Lutte contre la maltraitance par un soutien aux aidants proches : les ateliers du CLIC Les Portes de l'Essonne ont été transformés en une aide téléphonique individualisée à Athis-Mons, Juvisy sur Orge, Paray-Vieille Poste, Savigny sur orge
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

### Des mesures exceptionnelles

- Action de lutte contre l'isolement et le stress dus au confinement : adaptation des ateliers d' « ODYSSEE ART » par l'offre d'un numéro gratuit pour répondre aux besoins individuels (gestion du stress, relaxation, création, ...)
  - **Financements exceptionnels et actions nouvelles de la CFPPA (accord CNSA, vote flash, actions hors champ habituel)**
  - Petits équipements de communication (tablettes, système de vidéoconférence) mis à disposition des résidents
  - Soutien individuel à distance : N° de soutien psychologique aux personnes souffrant du confinement et/ou soutenant un proche pour un montant de 30 500 € au CLIC NOA
  - Mobilisation des personnels d'animation pour faire les courses de 1<sup>ère</sup> nécessité (alimentaire, pharmacie, hygiène,...)
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

### Des mesures exceptionnelles

- **Tarifification**

- Délibération exceptionnelle accordant une bonification aux SAAD – hors CPOM – et prenant en charge la prime de 1 000 € des personnels des SESMS
- Maintien de la facturation en soutien de la trésorerie des SAAD
- Dispositions financières pour les SESMS habilités à l'aide sociale
- Dispositions pour les SESMS en CPOM (ou en cours) ayant subi des pertes
- Allongement du délai de dépôt des comptes administratifs ERRD ET EPRD
- Allongement de la campagne budgétaire 2020 jusqu'au 30 mai
- Instruction accélérée de la facturation
- Campagne de remontée des informations à l'ANAP prorogée de 4 mois
- Validation des GMP décalée au 31 octobre 2020

- **APA**

- En sortie d'hospitalisation du bénéficiaire ou de l'aidant levée du délai de carence pour APA dom sans condition de revenu
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

### Des mesures exceptionnelles

- **Accueil familial**
    - Augmentation de l'indemnité d'entretien versée aux accueillants familiaux dont l'accueilli est présent toute la semaine depuis le confinement
    - Modification de la participation de l'aide sociale au titre de l'hébergement
  - Création d'une boîte mail générique « EIG » dédiée aux remontées quotidiennes des cas ou situations identifiées dans les SESMS
  - Engagement des services départementaux dans la plateforme de concertation des cas complexes (PAG MDPHE/ARS/DIH)
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

### Une organisation de l'activité repensée

#### **CFPPA**

- Du financement par appels à projets au lien avec les partenaires et les opérateurs pour répondre aux besoins exprimés des seniors. Mise en œuvre de mesures dérogatoires à distance et par messagerie électronique (accompagnement des opérateurs).

#### **CRIPPAH**

- Le process de traitement des IP par qualification collégiale a été allégé pour assurer une réponse encore plus rapide aux appelants et aux victimes

#### **TELEASSISTANCE**

- Du dispositif installé à domicile à la demande à la mise à disposition d'un n° vert
  - Contacts avec tous les CCAS, mairies,
  - Réponses aux usagers
  - Contacts avec tous les bénéficiaires de l'APA (GIR 1 et 2) n'ayant pas la téléassistance pour leur proposer
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

### Une organisation de l'activité repensée

#### SESMS

- De mission de gestion à cellule de transmission d'informations : consignes, préconisations aux établissements de compétence exclusive Département (foyers d'hébergements, foyers de vie, SAVS, SAAD résidences autonomie) ; interface entre ces services et l'ARS (centralisation des données, signalement)
  - Animateur des conférences audio Département/ARS/ESMS
  - Logisticien de l'allocation de matériel de protection aux ESMS et soutien pour la convention avec le laboratoire effectuant les test PCR
  - Coordonnateur de la cellule EIG et soutien aux établissements
  - Évaluateur des protocoles de déconfinement des ESMS de compétence départementale (consignes ARS)
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

### Une organisation de l'activité repensée

#### **SPAS**

- Priorisation des paiements: SAAD – usagers – établissements
- Maintien de l'écoute téléphonique des usagers
- Instruction prioritaire des dossiers APA et PCH
- Adaptation des procédures : reports des dates administratives ; maintien des heures facturées au titre de 02/2020 pour les SAAD (mars est marqué par une baisse d'activité)
- Prolongation de 180 jours des titres de séjour expirant entre le 15 mars et le 16 mai
- Prolongation de 6 mois, fin de mois, des prestations arrivant à échéance entre le 12 mars et le 30 juillet

#### **Contrôle d'effectivité**

- Suspension des contrôle sur l'APA et la PCH durant la période de confinement
  - Maintien de ces prestations avec demande ultérieure de remboursement du bénéficiaire qui aura perçu l'indemnisation URSSAF
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

### Une organisation de l'activité repensée

#### **SPSD**

- De l'évaluation des demandes à domicile à l'accueil téléphonique du public et des partenaires
- Traitement de demandes urgentes – sorties d'hospitalisation
- Procédure prioritaire : instruction, traitement, validation du plan d'aide, mise en paiement du service effectué
- Coordination avec les CLIC, services sociaux des hôpitaux et réseaux de santé pour la gestion et prise en charge des sorties d'hospitalisation

#### **Direction**

- N° unique à la direction pour centralisation et facilitation des relations avec les partenaires

#### **Pôle projets transversaux**

- Conférences téléphoniques, réunions virtuelles pour assurer la continuité de l'activité
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

Une communication et une relation avec les partenaires adaptées

### Relations avec les partenaires :

- Réunion du bureau du CDCA, à sa demande et en présence de l'ARS pour informer :
    - des mesures gouvernementales et répondre à la demande d'analyse des décès dans les EHPAD,
    - de l'organisation des relations avec les familles et des mesures de déconfinement
  - Echanges avec les SAAD et leurs fédérations pour :
    - Création de la plateforme WhatsApp leur permettant d'échanger entre eux
    - Permission d'accéder à cellule d'écoute psychologique des salariés des SAAD y compris ceux sans convention
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

Une communication et une relation adaptées  
avec les partenaires

**Communication ciblant les publics prioritaires – personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, personnes isolées, aidants, aidants mineurs, personnels des SAAD :**

- Communication renforcée sur le n° unique à destination des aidants, post sur réseaux sociaux, encart dans la newsletter du Département
  - Communication de l'appui psychologique gratuit mis en place par le CLIC Les Portes de l'Essonne sur la newsletter du Département
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

Une communication et une relation adaptées  
avec les partenaires

- Communication par mail aux CLIC, SAAD, EHPAD, Espace Singulier sur la lutte contre l'isolement organisée par les associations « Unis-Cité » « Au boit du fil » par des appels de convivialité, « JADE » avec une ligne d'écoute de soutien aux aidants mineurs, le site « [www.happyvisio.com](http://www.happyvisio.com) » proposant des activités interactives gratuites, la plateforme « SOSCONFINEMENT » créée par Xavier Emmanuelli, le N° d'écoute psychologique de la Croix Rouge disponible à tout public
  - Communication par mail aux CLIC, CCAS, Espace Singulier sur l'aide aux courses; service d'aide aux courses proposé par « Mon Copilote »; aide méthodologique proposée par Espace singulier pour le portage de courses de 1<sup>ère</sup> nécessité
  - Communication par mail aux CLIC, CCAS, Espace Singulier du maintien de l'offre de mobilité de « Mon Copilote »
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

Une communication et une relation adaptées  
avec les partenaires

- Communication par mail aux CLIC sur l'offre culturelle :
  - lecture de textes au téléphone par une quinzaine d'étudiants volontaires de l'EDT91
  - ateliers virtuels thématiques (lecture, écriture, film-débat, création relaxation par des intervenants spécialisés de l'association Odyssée Art

### **Communication ciblant les professionnels intervenant auprès des personnes malades ou fragiles :**

- Communication par mail aux CLIC, EHPAD, Espace Singulier sur l'accompagnement des professionnels offerte par GEROND'IF sous forme de films thématiques (comment se protéger en protégeant les autres, soutien psychologique...)
-



— TERRE D'AVENIRS —

## CDCA 91

Une communication et une relation adaptées  
avec les partenaires

### **Communication ciblant les professionnels des EHPAD, SAAD, SAVS, RA, PH FOV**

Financements exceptionnels de la Fondation de France « mise en place d'actions immédiates répondant aux enjeux d'accompagnement sans précédent des personnes vulnérables dans le contexte de confinement »

Fonds d'urgence covid-19 proposé par la Fondation des petits frères des pauvres pour soutenir les établissements – à but non lucratif – dans leurs dépenses exceptionnelles engendrées par l'accueil des publics particulièrement fragilisés par la crise

Communication de l'activation de la réserve civique

Communication par mail du protocole relatif aux consignes applicables sur le confinement aux ESMS et USLD

---